



ACCORD « TEMPS DE TRAVAIL » : LA MESSE EST DITE !

La réunion de négociation « temps de travail », sur la catégorie « cadres », s'est terminée sur 2 points de désaccord profond entre syndicats et direction :

- Les RTT : Pimkie veut faire varier le nombre en fonction des jours fériés annuels ;
- L'autonomie des cadres : Alors que le code du travail donne une autonomie dans l'organisation de leur emploi du temps, Pimkie veut imposer des jours et plages horaires imposés.

Ne voyant pas d'issue, Pimkie a proposé de garder l'accord actuel (*uniquement pour le back office*), afin de travailler sur la « logistique ».

Et c'est là que ça se complique...

Car... La direction lance :

« En logistique, nous avons de nombreux points à discuter... »

La CGT Pimkie n'est pas dupe, car sous ces quelques mots, se trouvent tous les ingrédients pour assurer la mise en place du projet « Supply » (gestion des partenaires) :

- La mise en place d'un **horaire jour jusqu'à 19h** ;

Voir :

- L'**abandon du volontariat** ;
- La **disparition du délai de prévenance** ;
- Et **les samedis**.

Bref, s'assurer d'avoir des salariés à disposition de l'activité journalière, sans tenir compte de leurs vies personnelles.

Voilà... Tout est dit...

PROJET « SUPPLY »

Lors de la réunion du 23 février 2016, votre comité d'entreprise, a décidé de se faire assister d'un cabinet d'expertise pour connaître les impacts économiques, sociaux (emplois) pour les 3 années avenir, et les conséquences sur l'organisation du travail.

Notre objectif : S'assurer de la pérennité de la logistique.

La CGT Pimkie ne donnera jamais en pâtures les salariés de la logistique, pour répondre aux exigences de la direction internationale : **Assurer la réussite de Pimkie Internationale sur le dos des salariés de la ZNO**, sans même les rémunérer à la hauteur de la charge de travail imposée par la gestion des partenaires.

Nous le rappelons une nouvelle fois à Pimkie : Ce sont des **propositions** et **réponses concrètes sur leur avenir** que les salariés attendent !

Vos représentants CGT

Valérie PRINGUEZ (D.S.C)	06 27 34 81 17
Yasmina LESCOT (C.E)	06 07 89 78 99
Valérie BLONDEL (C.E)	06 28 96 68 83
David THERY (DP/CHS-CT)	06 18 58 02 16
Régis PINHARD (CHS-CT)	06 61 64 88 29